



*Info
chantier*

CAROUGE-CENTRE ET CAROUGE-EST

Aménagement de places de stationnement pour les vélos, motos et scooters

Dans le cadre du programme d'amélioration de l'offre de stationnement des deux-roues (déjà en place dans le quartier Acacias/Noirettes), la Ville de Carouge va procéder au réaménagement du stationnement dans différents secteurs de Carouge-centre et Carouge-est.

Les travaux se dérouleront selon les étapes suivantes :

Étape 1: travaux de marquage des places dédiées aux vélos et aux deux-roues motorisés.

Étape 2: pose d'arceaux pour le stationnement des vélos.

La circulation et le stationnement seront garantis tout au long des travaux, sans perturbation du trafic.

Début du chantier : mercredi 7 février 2024

Durée estimée des travaux : 6 semaines (sous réserve des conditions météorologiques)

D'avance, merci de votre patience et compréhension.